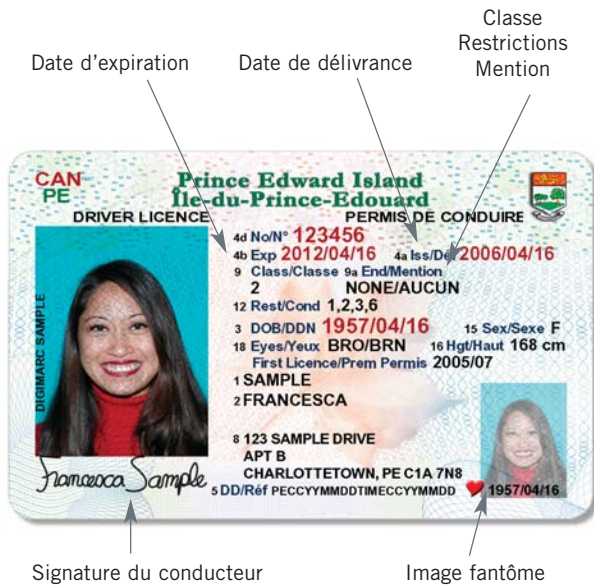


Caractéristiques du nouveau permis

Permis de conduire pour adulte



Endos de la carte



Laminer

Le revêtement plastifié contient une présentation optique variable qui augmente la durabilité, la sécurité de la carte, et sa résistance à la falsification. L'agencement de couleurs change lorsqu'on incline la carte, de sorte que la personne qui la regarde peut facilement en vérifier l'authenticité.



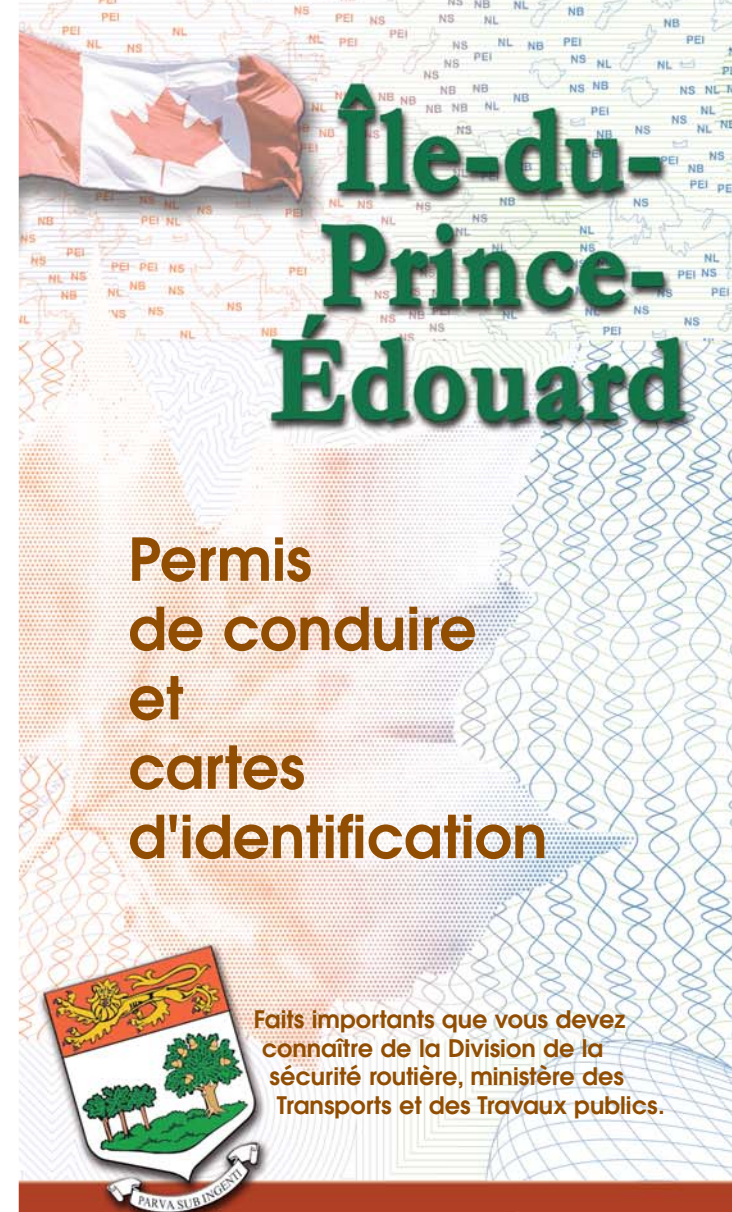
Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :
Le ministère des Transports et des Travaux publics
Division de la sécurité routière
C.P. 2000, Charlottetown PE C1A 7N8
Téléphone 1-902-368-5227 Fax 1-902-368-5236
ou sur le Web à l'adresse <http://www.gov.pe.ca/tpwpei>

DIGIMARC

Digimarc permet des rapports de confiance grâce aux technologies novatrices qui sécurisent et font progresser vos relations économiques et sociales les plus importantes. Les solutions de Digimarc applicables aux cartes d'identité délivrées par le gouvernement aident à protéger l'identité des citoyens, à sécuriser les transactions commerciales, et à améliorer la sécurité intérieure ainsi que la protection personnelle.

À titre de fournisseur de premier rang de systèmes de délivrance des permis de conduire, Digimarc est un partenaire de confiance et expert dans la satisfaction des besoins des organismes qui délivrent des permis de conduire et des cartes d'identité aujourd'hui et à l'avenir. Nous sommes la seule entreprise s'intéressant aux demandes grandissantes de ce marché, et nous avons suivi notre clientèle à travers toutes les transitions importantes dans l'histoire des permis de conduire, notamment le passage à l'identification numérique et aux systèmes de délivrance centralisés, à l'identification biométrique sécurisée, et à l'utilisation de données filigranées numériquement comme caractéristique de sécurité critique.

Depuis près de 50 ans, Digimarc a fourni des solutions sûres, fiables, au meilleur rapport qualité-prix, qui permettent aux gouvernements de décourager la contrefaçon, d'améliorer la sécurité routière et la sécurité nationale, de combattre le vol d'identification et la fraude, et de faciliter l'efficacité des programmes d'identification des électeurs.



Permis de conduire et cartes d'identification

Faits importants que vous devez connaître de la Division de la sécurité routière, ministère des Transports et des Travaux publics.

Protection de l'identité accrue
Protection de l'identité accrue

Délivré par l'Île-du-Prince-Édouard
CANADA

La nouvelle présentation des permis de conduire de l'Île-du-Prince-Édouard...

Le permis de conduire et le permis autre que le permis de conduire sont les documents les plus largement acceptés pour l'identification au pays aujourd'hui. En raison de leur très grande importance, le ministère des Transports et des Travaux public de l'Île-du-Prince-Édouard veut que vous connaissiez le dessin du permis et les nouveaux éléments de sécurité qui y sont attachés.

Le format des cartes délivrées comme:

- Permis de conduire des adultes et des personnes de moins de 19 ans
- Permis d'apprenti conducteur
- Permis de conduire gradués
- Permis de conduire restreint
- Carte d'identification

À compter de l'automne 2006, toutes les succursales d'Accès Î.-P.-É. délivreront des permis de conduire suivant le nouveau format et la nouvelle présentation.

Le nouveau format et la nouvelle présentation intègrent toutes les normes applicables aux permis de conduire telles qu'acceptées dans l'Entente canadienne sur les permis de conduire (CDLA). Il s'agit d'éléments du cadre de travail de la sécurité en Amérique du Nord, lesquels ont été mis au point par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) et son organisation sœur américaine l'American Association of Motor Vehicle Administrators (AAMVA). Les éléments de sécurité sont composés du processus de vérification, des caractéristiques de la carte et d'une formation à reconnaître les documents frauduleux ainsi qu'à établir la présence juridique et la durée de séjour autorisée.

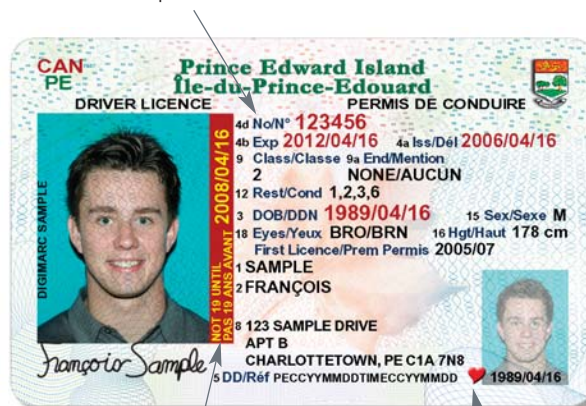
Les nouveaux permis sont conçus avec de nouvelles caractéristiques de sécurité qui les rendent virtuellement impossibles à altérer ou à contrefaire sans détection.

Sécurité et avantages accrus

- Photo et signature sont numériques et stockées dans une base de données d'archives pour en être extraites facilement afin de vérifier l'identité.
- Les permis de conduire et les cartes d'identification "des moins de 19" ans sont maintenant délivrés dans un nouveau format qui est immédiatement reconnaissable. Les cartes des moins de 19 ans affichent les mots "UNDER 19 UNTIL/PAS 19 ANS AVANT" suivis de la date à laquelle le détenteur de la carte atteindra 19 ans en caractères gras jaunes placés verticalement à côté de la photo.
- D'autres traits sécuritaires sur le devant de la carte sont visibles seulement sous une lumière ultraviolette.
- L'image numérique est stockée dans une base de données pour être extraite facilement afin de vérifier l'identification.
- Il y a un code à barres unidimensionnel et un code à barres bidimensionnel, une micro impression ainsi qu plusieurs autres caractéristiques de sécurité nouvelles.
- Les permis de mineurs se reconnaissent par une boîte rouge et des lettres jaunes brillantes qui sont placées verticalement à côté de la photo.
- Les permis sont bilingues, français/anglais.
- Les donneurs d'organes seront identifiés au moyen d'un cœur rouge sur le côté droit avant en bas de la carte.

Permis de conduire réservé à une personne de moins de 19 ans

Numéro du permis de conduire



Indicateur du 19^e anniversaire

Symbole de donneur d'organes

Carte d'identification

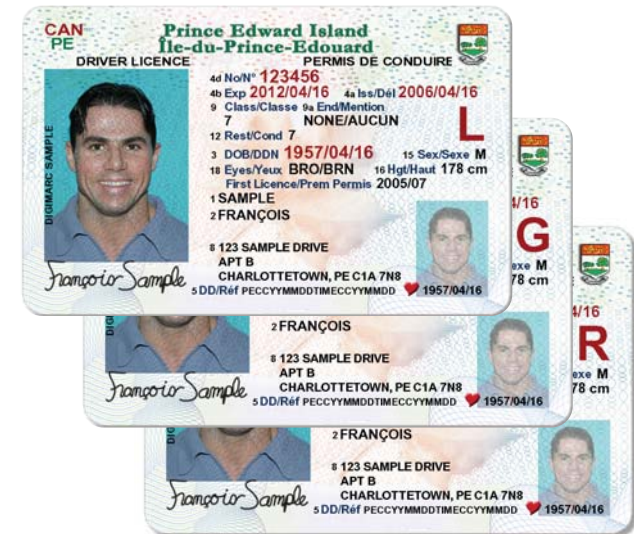
- Pour les personnes qui se qualifient sans détenir de permis de conduire de l'Î.-P.-É., la province offre une carte d'identification sécuritaire. Pour en savoir davantage sur la façon de se procurer une carte d'identification volontaire, veuillez consulter:

http://www.gov.pe.ca/photos/original/tpw_valid.pdf

Photo située du côté droit



Image fantôme



- Les lettres L, G ou R apparaîtront en rouge pour désigner un type de permis de conduire d'apprenti (L), un permis de conduire gradué (G), un permis de conduire restreint (R).